

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 126 (2000)
Heft: 03

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Enthousiasmes et angoisses

(É D I T O R I A L)

Enthousiaste ! Dans son étymologie grecque, le mot désigne « l'homme qui porte en lui le souffle des dieux », au point qu'il ne craigne pas de les défier eux-mêmes. Ce trait de caractère, on peut sans doute en parer le professeur Patrick Aebischer, prochain président de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne.

D'abord effarouchée à l'idée de ne plus avoir à sa tête un homme issu de ses rangs, l'EPFL semble hésiter un peu à suivre la sarabande endiablée à laquelle l'invite le jeune mentor qui lui est promis, la plus suspicieuse de ses divisions étant sans conteste son département d'architecture (DA). Celui-ci, alarmé par les projets d'installation du nouveau département des sciences de la vie dans des locaux qui lui étaient initialement destinés, exige ainsi depuis quelques semaines un déménagement sans délai sur le site d'Ecublens après avoir pourtant revendiqué durant des lustres le privilège de demeurer à proximité de la cité.

Cette subite volte-face signale une rupture radicale avec une position défendue, entre autres, par Luigi Snozzi, pour qui une école d'architecture placée en ville, à proximité de la liaison ferroviaire du TSOL, eût pu devenir la porte d'entrée du quartier des universités et la tête de pont de celles-ci au cœur de la cité.

Depuis longtemps, le DA occupe une place à part au sein de la galaxie EPFL. Alors que l'on pourrait l'imaginer jouer un rôle de pivot au cœur de celle-ci, déployant une activité questionneuse au travers de collaborations envisageables avec des départements aussi divers que ceux du génie civil, des matériaux, du génie rural, voire de l'informatique, de la microtechnique ou des mathématiques, il maintient une distance plus intellectuelle que géographique avec ceux-ci.

Les difficultés rencontrées depuis quelques années par les diplômés pour s'insérer dans la vie professionnelle, la baisse du nombre des inscriptions, la vétusté des locaux et des équipements sont certes les indices d'un inconfort conjoncturel, pourtant relatif en comparaison internationale. Quelques-uns en ont cependant fait l'argument principal d'un désarroi clamé par voie de presse, qu'ils étayaient entre autres par un soupçon porté sur la provenance académique du professeur Aebischer. Dame ! Un médecin affichant de surcroît un passé d'entrepreneur à succès ne saurait envisager le développement des sciences de la vie à l'EPFL sans exiger, en guise de sacrifice symbolique, la suppression de l'enseignement de l'architecture !

Que l'enthousiasme d'un président porteur d'intentions ambitieuses suscite les angoisses de ceux qui proclament les vertus cardinales du projet trahit le désarroi d'une institution que les récents départs des professeurs Jacques Gubler et Luigi Snozzi semble priver d'une part de son potentiel de proposition. L'esprit d'initiative d'une génération d'étudiants par ailleurs plutôt imaginative¹ devrait pourtant lui permettre d'envisager quelques « conquêtes spatiales » plus séduisantes.

¹ Voir IAS N° 9/1999, p.164